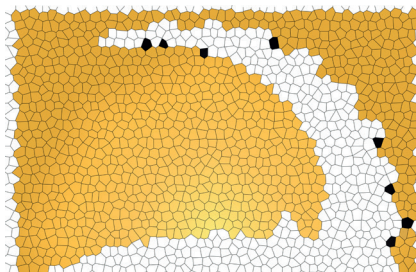


Les Gens d'HMV



Feuille de liaison des agents du CIAS HMV et de la CCHMV. Chaque mois, un focus service et des news. N°15 - Février 2023

L'Assainissement

L'interview de Laura Jeannolin responsable du service

Bonjour Laura, peux-tu nous présenter ton poste, tes missions et ton service ?

Je suis responsable du service assainissement collectif à la CCHMV et mise à disposition pour la commune de Modane en tant que responsable de la régie d'eau potable.

J'ai donc des missions liées à ces 2 services :

-Pilotage des études et l'exécution des travaux sur les ouvrages en interne ou en lien avec des prestataires extérieurs

-Elaboration des budgets des 2 services et des programmes de renouvellement et/ou de mise aux normes des équipements et ouvrages eau et assainissement.

-Exploitation : Garantir le bon fonctionnement du service public de l'assainissement collectif et du service public de l'eau potable, avec le management des agents terrain et 1 agent administratif pour la régie eau potable. Je gère et j'exploite les installations de traitement (1 station d'épuration boues activées 29 700 EH), de collecte et de transport (17 postes de relevage, 50 km de réseau) des eaux usées sur 7 des 10 communes composant la CCHMV, et les installations de production, adduction et de distribution de l'eau potable de la commune de Modane Valfréjus (plus de 2 000 abonnés, 2 réservoirs, 9 captages, 45 km de réseau).

J'assure aussi le lien avec les services Finances dans le cadre de la facturation des services aux usagers, le lien avec les partenaires techniques et financiers (autres services de la CCHMV et de la commune de Modane, services de l'Etat, collectivités, ARS, Agence de l'Eau, etc...) Je gère les relations avec les

usagers pour toute demande ou en cas de litiges ou de contentieux

Le service assainissement collectif est composé d'un responsable (moi), un chef d'exploitation (Fabien Montaz) et un agent technique (Laetitia Schmitter).

Le service de l'eau potable est composé d'un responsable (moi), d'un technicien et d'un agent administratif en cours de recrutement.

Quand es-tu arrivée sur ce poste ?

Cela fait maintenant un peu plus d'1 an que je suis à la CCHMV, arrivée le 10 janvier 2022.

Peux-tu nous présenter les changements dû à la restructuration du service et la création du pôle Technique - Aménagement ?

Comme pour le service Bâtiments & Infrastructures, le service Assainissement collectif a connu la même restructuration en faisant partie du nouveau pôle Technique - Aménagement qui scinde les deux services :

-1 Service Bâtiment Infrastructures avec 4 agents
-1 Service Assainissement collectif avec 3 agents

Ces deux services sont aujourd'hui indépendants. En fin d'année 2022, les astreintes d'exploitation du service Assainissement collectif et du service Bâtiments infrastructures ont été scindées en deux.

Quelle est la part la moins connue de tes missions ou de ton service ?

Comme on est sous-voirie, notre travail « ne se voit pas ». Donc je pense que la plupart des personnes ne savent pas qu'il y a tout un travail d'ex-



ploitation pour ces réseaux enterrés, les équipements de pompages (17 postes de relevage sur 7 des 10 communes) et l'acheminement dans de bonnes conditions des eaux usées à la station d'épuration située à La Praz. Le service exploite environ 50 km de réseau d'assainissement !

Quelles qualités faut-il avoir à ton poste ?

Compétences techniques dans les domaines de l'eau et l'assainissement, techniques de conduite d'opérations et de projets, aptitudes pour le management d'un service : animation, coordination, sens du travail en équipe, capacité d'adaptation et à gérer les situations de stress, rigueur, disponibilité, autonomie, aptitude au travail sur le terrain et en extérieur.

Qu'est-ce qui te plaît le plus dans ton travail ?

Être à la fois au bureau et sur le terrain, la polyvalence du poste. Suivre les chantiers.

Qu'est-ce qui te plaît le moins/le moins évident ?

Les astreintes. Être disponible 24h/24h pendant 1 semaine complète. Et bien sûr souvent les problèmes se déroulent durant le week-end..

Une insatisfaction ?

Comme pour les autres services, le problème de recrutement. Cela fait un an que je suis là et mon équipe travaille toujours dans l'urgence. J'espère que cela va se « poser » et qu'on arrivera à stabiliser tout ça.

Relevé des avis du CST de la CCHMV et du CIAS HMV, séance du 31 janvier

Pour rappel la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique (article 4) a créé une nouvelle instance, dénommée Comité Social Territorial (CST), née de la fusion des Comités Techniques (CT) et des Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT). Le CST de la CCHMV et du CIAS HMV s'est réuni le 31 janvier en présence de 4 représentants employeur du CIAS et de la CCHMV, et de 3 représentants du personnel.

A l'ordre du jour, notamment, le règlement intérieur du CST. Celui-ci a pour objet de fixer, dans le cadre des lois et règlements en vigueur, les conditions de fonctionnement du Comité Social Territorial. Ce règlement a reçu un avis favorable à l'unanimité de la part du collège employeur et un avis favorable à l'unanimité sous réserve de la prise en compte des remarques formulées lors de la séance par le collège des représentants du personnel.

Une Satisfaction ?

La bonne ambiance au travail avec mes collègues à la Station d'épuration.

Si tu pouvais vivre une journée d'un autre collègue, ce serait dans quel service ?

J'ai besoin d'être dehors donc je pense que je dirais : mes collègues du service « projets », bien sûr.

As-tu le sentiment d'avoir une bonne connaissance de l'ensemble des services de la CCHMV et du CIAS-HMV ?

Grâce aux journées de cohésion et aux journées entre encadrants, j'ai appris à connaître les autres services

Quel est le service de la CCHMV/CIAS que tu connais le moins ?

Le service enfance car je ne communique jamais avec eux

